
**COMMUNIQUE DU 8 NOVEMBRE 2017
RALLYE REUNION SUD DES 2 & 3 DECEMBRE 2017
RECONNAISSANCES ILLICITES**

Le Comité directeur de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion a été saisi par la Commune de Saint-Louis et deux riverains de l'épreuve spéciale de Bellevue de reconnaissances sauvages effectuées par un pilote à vitesse soutenue et ayant failli de peu provoquer un accident.

Cet incident est irresponsable et inacceptable. Des recherches sont en cours pour l'identification du licencié concerné.

Pour rappel, les seules périodes de reconnaissance prévues sont fixées le samedi 25 novembre et le dimanche 26 novembre 2017 de 14h à 22h.

En conséquence :

- La gendarmerie a été informée de l'incident et des contrôles sont effectués.
- L'organisation :
 - o Procède également à des contrôles inopinés sur l'ensemble des épreuves spéciales
 - o Est contrainte d'envisager une modification éventuelle du parcours en concertation avec les riverains et la Commune

Tout licencié dûment contrôlé en infraction se verra refuser le départ, sans préjuger des suites disciplinaires éventuelles.

Bien sûr, les éléments portés à l'information de la ligue par des riverains et établissant des éléments non contestables seront pris en compte.

Le Comité directeur de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion déplore ce type de comportement irresponsable nuisant à l'image du sport automobile et pénalisant l'ensemble des concurrents.

Le Comité directeur sait pouvoir compter sur le comportement sportif et responsable de la très grande majorité des licenciés et fait un appel à responsabilité à l'ensemble des licenciés.

**Pour le Comité directeur
de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion
Denis ANTOU Président délégué**